

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Après la séance du Conseil général de Sion

Les lecteurs du « Confédéré » ont été tenus au courant des délibérations du Conseil général de Sion. La publication du texte de M. Paul Boven, rapporteur de la commission de gestion, a d'autre part orienté les citoyens sur les plus importantes affaires communales.

Quelques conclusions s'imposent à l'issue de cette séance. Tout d'abord, on a constaté que les tribunes du public étaient pleines à craquer. Quelqu'un nous a fait remarquer qu'il s'y trouvait autant de citoyens qu'à bien des assemblées primaires d'autrefois.

La démission de M. Maret et les profonds remous qu'elle a provoqués en ville de Sion furent, certes, un élément « attractif ». L'on doit à la vérité de dire qu'une bonne partie de l'assistance s'était rendue en cette salle du Grand Conseil plus dans l'idée d'assister à une explication sur cette démission que par réel souci des affaires publiques.

Officiellement, en effet, personne n'était au courant jusque-là du départ du président ni de la décision du Conseil d'Etat. Ceci pose, en passant, le problème de l'information du public par l'autorité. Un événement tel que la démission du président de la ville justifiait largement la publication d'un communiqué officiel. Les journaux ont donné la nouvelle, certes, mais il convient de faire une nette distinction entre les renseignements qu'ils vont chercher de leur propre initiative souvent sans pouvoir obtenir tous les éléments désirables, et l'obligation qu'a l'autorité d'informer ses administrés. Or, personne ne niera qu'entre l'annonce de la nouvelle par un confrère séduisant et la publication de renseignements plus précis, il s'est écoulé une période de flottement propice à la propagation de bruits les plus divers et les plus fantaisistes. Un communiqué officiel n'aurait pas été seulement une base de discussion sûre mais une politesse envers les citoyens. Il nous semble que l'on a un peu trop tendance à oublier que c'est le corps électoral qui se donne, en définitive, les autorités de son choix et qu'il a le droit d'être renseigné sur tous les cas susceptibles de modifier sa volonté exprimée par le bulletin de vote.

On a pu constater également, à cette séance du Conseil général, que cette institution s'impose pour une ville de l'importance de Sion. Même les plus chauds adversaires du Conseil général auront dû reconnaître qu'il eût été impossible à une assemblée primaire d'examiner aussi sérieusement que l'a fait la commission de gestion un budget d'un pareil volume.

Certains vont même jusqu'à prétendre qu'un Conseil administratif s'impose à Sion. Il n'est pas dans notre intention de discuter aujourd'hui cette idée. Celle-ci prouve que le public se fait une opinion assez exacte des tâches écrasantes incombant à des conseillers municipaux qui, appelés de plus en plus fréquemment à siéger soit en conseil, soit en commissions, sans compter les nombreuses représentations officielles dont ils sont chargés, n'en doivent pas moins continuer à s'occuper de leurs propres affaires.

A l'appui de cette idée, on pourrait soulever le cas de ces chefs de service tout-puissants et intouchables qui font la loi sans trop se soucier des décisions du Conseil parce qu'ils sentent très bien que celui-ci se trouve désarmé face à leur habileté routinière et à leur art consommé de tirer les ficelles. Mais tout ceci pourra être discuté plus tard : pour l'instant, restons-en au Conseil général.

A la séance de l'autre soir, on aura remarqué l'aisance et la parfaite maîtrise qu'a montrées M. le président Maret dans ses interventions. Nous l'avons rarement vu aussi « en forme », aussi clair, précis et en pleine possession de ses qualités. Pour un homme que l'on a présenté comme malade, usé, incapable — voir les procès-verbaux du Conseil communal ! — il nous a donné une éclatante preuve du contraire. Peut-être, ayant bu son calice jusqu'à la lie, ayant dit « amen » à tout ce

que les « chers amis » lui ont imposé, s'est-il retrouvé enfin lui-même, dégagé de toutes ces « accointances » dont parle également le protocole des séances du Conseil !

Peut-être s'est-il senti enfin libre d'agir à son gré et de ne songer qu'à l'intérêt général puisque la lettre de démission qu'on lui a fait signer assurait celui du parti conservateur !

A ce propos, les bruyantes démonstrations du public à cette séance ont prouvé, s'il le fallait encore, combien l'on réprouve les coups fourrés, les manœuvres de coulisses et toutes ces manigances qui ont abouti à la démission de M. Maret.

Qu'on ne se méprenne pas sur nos sentiments : Nous désapprouvons absolument ces manifestations qui n'ajoutent rien à la dignité du parlement communal et que le président aurait dû interrompre aussitôt, comme il aurait dû intervenir énergiquement dès que la discussion s'est engagée sur

le terrain personnel. Il n'en demeure pas moins que ces violentes réactions auront fait sentir à ceux qui en étaient l'objet à quel point ils se sont déconsidérés aux yeux de l'opinion publique.

Puisque nous en sommes au peu glorieux chapitre de ces incidents, une dernière constatation : On a vu que c'est M. Pierre de Torrenté, à défaut du président, qui a dû intervenir pour demander que cesse la bagarre personnelle dans la salle.

Comme par hasard c'est un radical qui a fait appel à l'ordre et au respect des institutions parlementaires.

Comme par hasard également, c'est le parti radical de Sion qui s'est chargé, par un recours de droit public au Tribunal fédéral, de rappeler à l'autorité exécutive cantonale les conditions nettement indiquées par le législateur dans lesquelles une démission peut être acceptée.

N'est-ce pas la preuve que l'on sert au mieux son pays en se fondant sur le respect de la personne humaine et le souci constant du libre jeu démocratique, règles d'or du radicalisme !

g. r.

Nouvelles du jour

M. Churchill passe la main à M. Eden

L'événement mondial marquant de ce début de semaine est la décision prise par le premier ministre anglais Winston Churchill de se retirer et de présenter comme successeur M. Anthony Eden. M. Churchill est âgé de 80 ans.

Pendant 55 ans il a marqué la scène politique anglaise et mondiale de sa forte personnalité.

Il est superflu de rappeler les nombreux titres auxquels le premier anglais s'est acquis la gratitude du monde libre dans la conduite victorieuse de la dernière guerre. Le grand homme d'Etat a su former, aux moments critiques, un cabinet d'union nationale auquel il a insufflé le courage, la patience et la volonté inébranlable qui caractérisent toutes les actions de celui que l'on appelle familièrement le « vieux lion » anglais.

A l'instar de Clemenceau lors de la première guerre mondiale, sir Churchill « a fait la guerre » dans tous les domaines contre l'Allemagne hitlérienne. Aux plus durs moments des bombardements aériens sur Londres et Coventry, il trouva derrière lui un peuple anglais discipliné, calme, confiant dans les actions du cabinet. L'allure placide mais ferme du premier britannique fumant son éternel cigare et formant avec l'index et le majeur le U symbolique de la prochaine victoire, n'a pas peu contribué à forger ce constant optimisme et ce courage admirable dont l'Angleterre a fait preuve alors que le continent européen souffrait sous les bottes allemandes des troupes d'occupation.

La retraite du grand magistrat britannique a donné lieu, à Londres, à des manifestations émouvantes. Le peuple anglais, en dehors de toute considération politique, a rendu hommage à son sauveur. De toutes les capitales du monde libre, des témoignages d'amitié et de gratitude partent à l'adresse de sir Churchill.

Notre pays s'associera unanimement à cet hommage et aucun de ceux qui ont vécu les terribles heures de la toute-puissance allemande déployée en tenailles autour de nos frontières ne refusera au grand magistrat britannique une pensée de gratitude et un sentiment de profonde admiration à l'heure où il décide de prendre enfin du repos et de laisser à son ami Anthony Eden le souci des destinées de la verte Angleterre.

g. r.

EN PASSANT...

Le siège vacant de Sion

Le Conseil d'Etat, avec un peu de retard sur son horaire, a donc accepté, comme on l'avait, par avance annoncé, la démission de M. Maret de ses fonctions de président de la ville de Sion.

Là-dessus, le parti radical a déposé un recours. Bon.

Enfin je dis « bon » pour enregistrer le fait qui s'inscrit dans l'ordre des événements et non pas pour l'agrémenter d'un commentaire personnel.

La situation s'embrouille et il devient de plus en plus difficile à présent de prévoir son dénouement. Sera-ce celui qu'avaient arrêté les augures et qui fit l'objet d'un de mes précédents papiers ? Sera-ce un autre ?

M. Maret, quoi qu'il arrive, ne reprendra pas son poste.

Il s'est rendu compte, en effet, qu'il avait trop présumé de ses possibilités, qu'il était écrasé par sa tâche et qu'il ne parvenait plus à l'assumer sans crainte.

C'est tellement vrai qu'il n'a jamais été meilleur président que depuis le jour où il a accepté de ne plus l'être...

Libéré du complexe d'infériorité dont il souffrait, il reprend de l'autorité, de l'assurance et du dynamisme.

Il se sent manifestement soulagé d'un souci.

De l'avis de ses amis, et ce qui est mieux, de ses adversaires eux-mêmes, il commande irrésistiblement la sympathie.

C'est un homme absolument loyal.

Chargé d'une nombreuse famille, il ne voyait pas, sans appréhension, l'approche de l'échéance électorale et cela d'autant plus que le fardeau de la présidence était lourd à ses épaules.

Je ne crois pas, vraiment, qu'il souhaiterait le reprendre, à présent qu'il s'est assuré l'avenir en rentrant dans le rang.

M. Roger Bonvin, qui avait posé des conditions à son avènement à la présidence et qui, lui aussi, subvient à une nombreuse famille, acceptera-t-il, comme il en avait primitivement l'intention, de lancer sa candidature ?

Les réactions de la presse et de l'opinion ne sont guère encourageantes.

Attaché à sa profession, il ne tient pas du tout à l'abandonner pour affronter la critique et les embêtements.

Franchement, on le comprend.

Mais enfin, on avait fait pression sur lui pour qu'il assume un rôle ingrat et placé devant un cas de conscience; il avait fléchi beaucoup plus par gain de paix que par goût du pouvoir.

S'il ne devenait pas président, après tout le bruit qu'a soulevé la démission de M. Maret, eh bien, j'ai la conviction qu'il en serait heureux, car enfin

il n'est plus à l'âge où l'on confond la politique et le sport.

A qui faire appel à sa place ?

En attendant le renouvellement des autorités communales qui ne surviendra que dans un an et demi, il faut bel et bien choisir le nouveau président parmi les quinze conseillers.

Alors, lequel ?

De l'avis général, un seul aurait vraiment la chance de s'imposer et c'est précisément M. Bonvin lui-même.

Il n'y en a pas d'autres.

Dans ces conditions, le bon sens nous incite à penser que le parti conservateur, fort empêtré par les embarras dans lesquels il se trouve, essaiera de se tirer d'affaire en consultant la liste des « viennent ensuite » et qu'il s'avisera d'un nom qui l'a souvent séduit :

Celui de M. Maurice de Torrenté.

Où.

Seulement, une telle candidature entraînerait de nouveaux ennuis puisqu'il faudrait obtenir de plusieurs conseillers qu'ils s'en aillent.

Comme on connaît M. Roger Bonvin, il n'hésiterait probablement pas à le faire.

Hélas ! il n'est pas seul en cause.

Et puis, M. Maurice de Torrenté qui n'a pas oublié son dernier et sensationnel échec électoral, consentirait-il à rentrer par la petite porte, pour s'asseoir sur le fauteuil présidentiel, après avoir été désenestré ?

Il est permis d'en douter.

Je n'aurais pas voulu être à la place, en tout cas, de ceux qui sont venus le trouver samedi pour le consulter sur ses intentions...

Ce que j'en dis, d'ailleurs, n'est pas du tout pour déprécier sa candidature éventuelle.

M. Maurice de Torrenté m'inspire et de l'estime et de la sympathie.

Il n'a rien du politicien combinard, il est capable de dévouement et d'abnégation, et malgré sa situation personnelle, il s'intéresse aux questions sociales en homme épris de justice.

Mais, qu'il le veuille ou non, il représente à Sion un clan qui joua naguère un rôle éminent dans la vie publique et qui ne peut plus y prétendre.

L'échec que M. Maurice de Torrenté a subi n'était pas un échec personnel.

C'était l'échec d'une classe à laquelle il appartenait et qui désormais a fini son temps.

Cela n'empêche aucunement M. Maurice de Torrenté de gagner des amitiés par ses qualités de cœur et d'intelligence.

Il n'en commettrait pas moins une grave erreur si, cédant aux sollicitations dont il est l'objet, il finissait par s'incliner devant le seul intérêt de son parti.

● Un incendie a détruit hier le « Landhaus » de Soleure. C'est une lourde perte du point de vue historique car le bâtiment détruit avait été construit au temps où Soleure connaissait une grande prospérité par le trafic fluvial.

Il serait preuve à la fois d'héroïsme et d'imprudence et l'on assisterait, plus tard, lors des élections communales, à un retour de foire spectaculaire.

Alors ?

Alors, mon Dieu ! on en revient à M. Roger Bonvin.

Les jeux étaient faits, on les a défaits, et tout permet d'imaginer qu'on va les refaire.

Tant et si bien qu'en dépit des entraves et des embûches qui ont compromis la manœuvre initiale, elle risque encore d'aboutir.

Ce qu'il y a de curieux dans tout cela, pour l'observateur lointain que je suis, c'est que ni M. Maret, ni M. Roger Bonvin, ni M. Maurice de Torrenté n'ont l'ambition de la présidence et que personne, en dehors d'eux, ne pourrait assurer l'intérim jusqu'à la prochaine joute électorale.

Ces réflexions — ai-je besoin de le préciser ? — sont celles d'un informateur qui suit l'évolution des événements avec intérêt et qui ne prend pas parti.

Il se demande, en voyant dans quels beaux draps les conservateurs se sont mis, comment ils vont s'y prendre enfin pour dormir sur leurs deux oreilles.

Cette affaire est en train de leur donner des insomnies.

A. M.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Exposition de camping

Durant le week-end passé, nous avons eu le plaisir de rendre visite au camp de Martigny que le Camping-Club Valaisan avait choisi pour organiser sa deuxième exposition de camping et de caravaning.

Très aimablement reçu par M. le président du Camping-Club Valaisan, M. E. Simonazzi, nous avons parcouru cette place transformée en une éblouissante mosaïque de tentes blanches ou jaunes. Un soleil généreux s'était mis de la partie et la légendaire bise qui soufflait agitait allègrement les pavillons multicolores disposés dans tout le camp.

Comme tant d'autres visiteurs, nous avons été littéralement ébahis par les progrès réalisés depuis quelques années dans le domaine du camping. On ne compte plus les centaines d'accessoires venus agrémenter la vie du camping, accessoires qui rivalisent d'ingéniosité et d'utilité, à se demander s'il sera encore possible d'améliorer les résultats acquis!

Le campeur moderne dispose d'un appareil électrique pour dorer les viandes à la broche, le courant de cet engin est pris à l'allume-cigarettes de votre voiture! De confortables et imposants fauteuils se réduisent, une fois pliés, à de petites surfaces très réduites; les bidons à eau s'aplatissent et toute la batterie de cuisine s'enfile dans la plus grosse marmite... dont le couvercle sert de poêle!

Une dizaine de maisons suisses spécialisées dans le matériel de camping nous présentaient les derniers nés de l'imagination féconde de l'homme.

La tente-tempête spécialement créée pour l'expédition française à l'Himalaya en 1952 est capable de résister aux vents les plus violents. Entre les deux toiles qui la composent la couche d'air isolante peut conserver par temps de gel une température de 12 degrés!

Autre merveille: le modèle rouet, conçu pour famille nombreuse et tempête de vent! Cette tente permet à ses locataires de se promener debout et d'évoluer sur une surface assez considérable.

Les «caravanes» constituent une autre révélation de cette exposition. Etudiées sous tous les angles, elles offrent le maximum d'avantages pour la place la plus restreinte. Pas un centimètre de perdu. En un tour de main, tout se transforme en chambre à coucher, salon ou dining-room. Certaines caravanes comportent, outre les toilettes, un frigidaire à gaz de butane. L'éclairage au gaz est devenu monnaie courante, comme l'eau du reste. Des lampes peuvent même se transformer en réchauds ou postes de soudure!

Aujourd'hui le camping est devenu le seul moyen de voyager à bon compte et le plus agréablement du monde. Une foule de petits imprévus viennent rendre attrayante la vie saine et allègre du campeur. Bon nombre des soucis d'antan sont supprimés par l'aménagement de nos places de camping modernes.

Qu'on en juge d'après l'exemple admirable que nous avons sous nos yeux à Martigny.

La place des Epenys a été entièrement installée par les bons soins de M. l'ingénieur E. Moret. De nouvelles installations facilitent encore la tâche du campeur. Rien ne manque. On y trouve même une planche à repasser avec prise de courant électrique. Le bar débite boissons, chocolats, cartes postales et tous les produits nécessaires au campeur.

Avec goût, M. Moret a décoré sa place: des projecteurs dissimulés dans les arbres éclairent les voyageurs de nuit, des douches rafraîchissantes sont bienvenues après une journée passée sous un soleil de juillet.

Que les organisateurs de cette magnifique réussite soient remerciés pour l'intéressante visite qu'ils nous ont procurée et l'accueil chaleureux qui fut réservé aux nombreux visiteurs. N'en doutons pas, ceux-ci apprendront vite à se déplacer avec leur toit, pour jouir plus intimement de la nature, de ses bienfaits et de ses beautés.

Une salle de lecture à Martigny

Dernièrement, un groupement de jeunes dirigé par M. Gaston Roduit, professeur, organisait dans un local de l'ancien hôpital St-Théodule une intéressante exposition documentaire de revues culturelles, artistiques, industrielles, artisanales et religieuses, dans l'espoir de créer une salle de lecture permanente dans notre cité.

Le succès remporté par cette manifestation digne d'éloges ainsi que l'intérêt évident témoigné par le public pour une telle réalisation ont incité les dirigeants à poursuivre leur effort. C'est pour répondre à un vœu exprimé dans tous les milieux de la population, par tous ceux que cette mise sur pied intéresse, qu'une séance d'information a été donnée jeudi passé.

Parmi les personnalités qui avaient aimablement répondu à l'invitation lancée par les jeunes, on notait la présence de M. Roger Moret, président de la commission scolaire, et celle de M. Jean Gailard, président de la Société des Arts et Métiers. M. Roduit nous exposa la situation et les problèmes posés et se fit un plaisir de répondre aux questions, suggestions et désirs de l'assemblée.

On se rend aisément compte de l'importance que revêt à Martigny la création d'une salle de lecture permanente qui permettrait à chacun de venir s'y récréer tout en s'instruisant d'une manière saine et agréable. Les bienfaits se feraient tout particulièrement ressentir au sein de notre jeunesse, écoliers ou apprentis, qui trop souvent perd son temps dans des établissements publics.

Une commission serait nommée pour le choix des revues et des illustrés mis à la disposition du public. Notre ville pourra bientôt s'enorgueillir de posséder, en plus de son stade et de sa piscine, un cercle récréatif et instructif, voire intellectuel, qui irait toujours s'élargissant.

Nous remarquons avec plaisir que depuis quelques années Martigny a subi un certain essor réjouissant à ce point de vue. Nous avons assisté à la création de la Galerie des artistes et artisans valaisans qui s'occupe avec succès de l'organisation d'expositions d'art fréquentes et variées. Dernièrement encore, Ciné-Club a également fait son apparition et déjà l'on parle d'une discothèque publique.

Les conférences se sont succédé à une cadence accélérée, mais par contre nous avons été peu gâtés en matière de représentations théâtrales ou de concerts musicaux! La salle de lecture compléterait d'une manière heureuse toutes ces manifestations variées de l'activité intellectuelle de la cité.

La formation d'un comité de patronage a été envisagée dont l'appui moral sera très apprécié. Il est à souhaiter que notre Municipalité sache, une fois de plus, se montrer compréhensive et bienveillante pour que la salle de lecture devienne très prochainement réalité. Bs.

Qui dit pâtés froids, pâtés de lièvre, vol au vent, bouchées délicieuses ainsi que toute la gamme des chocolats fins et desserts, dit...

PIERROZ CONFISEUR.

Sur les élégantes
Toilette de printemps



CARROSSERIE J. RIQUEN
Avenue de Tourbillon - SION - Tél. 2 18 32

● Au cours d'un discours devant l'Association de la presse française, M. Edgar Faure, président du Conseil, a lancé l'idée d'un pool atomique européen.

SION

Une réception à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts du Valais

Pour marquer la fin des six ans d'essais de l'Ecole des Beaux-Arts du Valais, son fondateur, le directeur Fred Fay, a invité quelques hôtes de marque à une séance où on notait la présence de M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat; M. Georges Maret, président de la ville de Sion; M. le Dr Schœnhein, sous-directeur de Radio-Berne et Beromünster; M. Charles Chartres, peintre de Lyon; M. Biaggi, de la Brera de Milan; M. Franz Imhoff, directeur des cours professionnels; M. et Mme Dr Théler de l'Institut de Commerce de Sion, la presse valaisanne, le céramiste I. Martin de Lausanne, le sculpteur suisse Willy Vuillemin, de nombreuses personnalités valaisannes et suisses.

M. Fred Fay lut des messages et télégrammes de bons vœux de M. Philippe Etter, conseiller fédéral; M. Primo Masini, vice-consul d'Italie à Brigue; M. Aldo Carpi, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Milan; M. M. Lampert, conseiller d'Etat du Valais, etc.

Après avoir entendu dans un silence olympien le nouveau programme d'enseignement sous la direction d'artistes de grande notoriété, les déclarations pondérées mais encourageantes de M. Marcel Gard, l'assistance visita une importante exposition d'élèves. La séance fort captivante fut close après une heure de projection de films sur Braque et sur des artistes américains, présentés par M. I. Martin, professeur aux Beaux-Arts de Sion. A part les hôtes signalés, on remarqua également la présence de M. Alexis de Courten et M. Amzdroz, du Tourisme valaisan.

PAQUES AU PAYS DU SOLEIL

Visitez le RELAIS DU MANOIR
au Château de Villa, **SIERRE**
Centre de dégustation des meilleurs crus et toutes spécialités valaisannes. Ouvert tous les jours - Téléphone (027) 5 18 96
J. ZIMMERMANN, gérant.

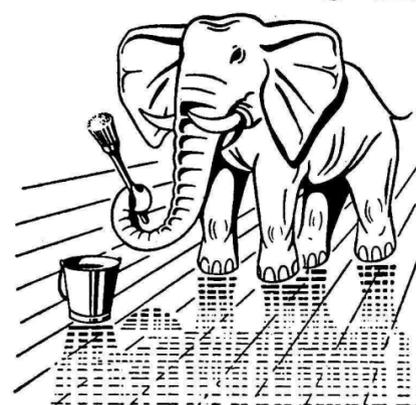
GRANGES

Après l'exploit d'un chauffard

La police s'est employée à rechercher l'auto dont elle possédait le signalement, si ce n'est le numéro des plaques. Vers le matin, les agents en patrouille ont aperçu une auto abandonnée à Bramois. Le propriétaire, un nommé R. P., de Châteauneuf, sur lequel pesait de lourdes charges, a été arrêté et interrogé par M. Bagnoud, juge instructeur du district de Siere.

Ménagères... NOUVEAU!
Pour vos nettoyages de Pâques...

PATINOL



Liquide protecteur pour planchers, parquets, linos. PATINOL forme une couche durable très brillante et lavable.

Mesdames, Patinez vos planches pour Pâques
En vente dans tous les bons magasins:
le grand flacon Fr. 9.75
le petit flacon Fr. 5.85
Attention aux contrefaçons - Exigez bien Patinol
Emploi très simple
Laboratoire Rostal, CHAMOSON

GRAND GALA DE PAQUES A L'ETOILE

Jusqu'à dimanche 10 (14 h. 30 et 20 h. 30) - Vendredi saint: Relâche.

Le plus grand film de l'année avec Maurice Chevalier, plus jeune et plus populaire que jamais, qui nous revient dans une superproduction en couleurs de Jean Boyer: J'AVAIS SEPT FILLES, un film plein d'humour, d'entrain, de chansons, de charme, de gaieté et un essaim de filles... formidables!

N'attendez pas samedi ou dimanche et retenez vos places au 6 11 54. (Interdit sous 18 ans.)

Dimanche 10 à 17 heures, lundi 11 et mardi 12: LA JUNGLE EST MON ROYAUME, un tout grand film d'aventures dans le décor de la brousse africaine, où vous verrez l'homme blanc aux prises avec les animaux sauvages les plus impressionnants du globe. En technicolor.

Cinéma REX, Saxon

Du jeudi 7 au dimanche 10 (14 h. 30 et 20 h. 30) - Vendredi saint: Relâche.

MAM'ZELLE NITOUCHE. Un vrai programme de fêtes avec Fernandel dans sa création la plus sensationnelle, d'une gaieté irrésistible, en couleurs. Une réalisation d'Yves Allégret toute de charme, d'esprit et de chansons, avec la ravissante Pier Angeli et une pléiade de jolies filles.

La Société valaisanne de bienfaisance à Genève

Lors de l'assemblée générale de la Société valaisanne de bienfaisance, le comité pour l'année 1955 a été composé comme suit:

Président M. Maurice Coquoz,
Crêts Champel 2
Vice-présidents . . . MM. Deslarzes et Rey
Secrétaire Mme P. Volken
Trésorier M. Roh
Comptable M. Bressoud
Enquêteur M. Sermier
Membres MM. Gindre, Bayard, Fardel

Dans son rapport administratif, le président a relevé notamment la nécessité d'existence d'une société privée de bienfaisance. Les institutions officielles, trop enfermées dans des prescriptions rigides, ne peuvent pas toujours agir rapidement. Leur aide n'a pas de caractère préventif. Il faut que des familles soient considérablement endettées ou dans une situation excessivement précaire avant qu'elles interviennent. Leurs possibilités dépassent nos modestes moyens, mais si nous utilisons les nôtres bien rationnellement, nous pouvons espérer éviter à des compatriotes momentanément dans le besoin, de voir leur situation s'aggraver et tomber à la charge de l'assistance publique.

Durant l'exercice 1954, c'est plus de fr. 2000.— qui ont été distribués dans une trentaine de familles. De plus, notre intervention a été très efficace, soit pour arrêter des saisies de mobilier, soit pour obtenir des réductions de dettes.

Après avoir chaleureusement remercié l'Etat du Valais et les communes qui nous ont aidés par leurs subsides, le président émet le vœu qu'un plus grand nombre encore de Valaisans s'intéressent au sort de nos compatriotes dans le besoin. Nos moyens financiers sont encore insuffisants et si nous voulons vraiment aider tous ceux qui sont dignes de notre générosité, il est nécessaire que les plus favorisés par le sort s'unissent davantage encore dans un esprit de charité.

M. Coquoz termine son exposé en assurant l'assemblée que, comme par le passé, les pauvres de chez nous résidant à Genève trouveront toujours porte ouverte à la Société valaisanne de bienfaisance.

P. Volken.

Les Banques soussignées de la place de Martigny informent le public que leurs guichets seront fermés

SAMEDI 9 ET LUNDI 11 AVRIL

Banque Populaire de Martigny S. A.

Banque Tissières Fils & Cie

Banque de

Martigny, Closuit & Cie S. A.

Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

Banque Maurice Troillet

ON CHERCHE pour ZURICH

2 sœurs ou 2 amies

dans ménage suisse-français sans enfant. Age 20-35 ans. Seules jeunes filles de confiance, en bonne santé, de bon caractère, aimant chien, ayant notions de cuisine, repassage, etc., sont désirées.

Bon salaire, congés réglementaires, très bons traitements, chambre personnelle avec bain.

Date d'entrée immédiate.
Faire offres écrites avec photo sous chiffres:

P. 4916 S., PUBLICITAS, SION.

Sommelière

demandée pour bon café, région de Sion. Entrée tout de suite. Faire offres écrites avec photo sous chiffres:

P. 4920 S., PUBLICITAS, SION.

A VENDRE

fumier bovin

ainsi que

tourbe

en vrac et en bolles, rendus à domicile. S'adresser à:

TARDIN, Transports, LA ROCHE

(Frib.) - Tél. (037) 3 21 22

A VENDRE

à ARDON, centre du village

BATIMENT

avec locaux commerciaux, grange-écurie et dépendances. Agence immobilière patentée Félix ROSSIER - Tél. 2 22 42

LES CREUSETS - SION

A VENDRE à SAINT-LUC un

appartement

meublé

comprenant trois chambres, cuisine, W.-C., cave et place. Fr. 10.000.—

Pour tous renseignements,

s'adresser à René ANTILLE,

agent d'affaires, SIERRE

Téléphone 5 16 30

Docteur GILLIOZ

Martigny

absent

ON CHERCHE une

sommelière

sérieuse et de confiance pour

hôtel de montagne sur grand

passage.

S'adresser au bureau du journal.

BUREAU D'ARCHITECTURE

cherche pour tout de suite ou à

convenir un

technicien-

architecte

qualifié avec bonne pratique.

Ecrire sous chiffres:

P. 4751 S., PUBLICITAS, SION

FUMIER

FUMIER DE MONTAGNE rendu

sur place par camions, au prix

du jour. GABIOUD Remy, trans-

ports, ORSIERES.

Varices

BAS première qualité, avec ou

sans caoutchouc, dep. Fr. 10.50

le bas. Envois à choix. Ind. quer

leur du mollet.

R. MICHELL, spécialiste

MERCERIE 3, LAUSANNE



L'opinion de Jean-Louis: Avec une Virginie aux lèvres.

je suis toujours sûr de mes coups. C'est la cigarette qui se

rapproche le plus du goût français. Et puis elle ne coûte

que 75 cts. Au bout de l'année, ça fait

une belle économie.



avec ou sans filtre - un produit Burrus

75 cts

Profitez des samedi et lundi de Pâques pour visiter l'exposition des Ameublements PFISTER à Lausanne

Fiancés et amateurs de beaux meubles, ne manquez pas de venir contempler les dernières créations Pfister qui surpassent toute attente par leur élégance, leur qualité, leurs aménagements intérieurs et, surtout, par la modicité de leur prix. Jamais encore, le choix ne fut aussi riche. Quels que soient vos goûts ou les exi-

gences de votre budget, vous découvrirez sans peine le plus avantageux des mobiliers dont vous rêviez.

Afin de pouvoir mieux apprécier notre grande exposition pascale, qui sera pour vous une expérience sans précédent, prévoyez votre

visite pour le matin déjà. Les locaux d'exposition sont ouverts sans interruption dès 8 heures. Où que vous habitiez, notre service automobile se met gratuitement à votre disposition pour vous conduire avenue Montchoisi 13 et vous reconduire à votre domicile. S'annoncer au numéro (021) 26 06 66.

Unique, ce délicieux arôme de beurre !

A 54 D



Mm... que ça sent bon !
Vous n'en reviendrez pas en ouvrant la première fois votre paquet d'ASTRA 10 : quelle belle couleur d'or, quelle exquise odeur ! Eh oui ! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin !



... comme elle est molle !
Quelle odeur alléchante ! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien ! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit !



... quel bon goût de beurre !
Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce morceau de graisse. Quelle finesse, quelle agréable sensation de fraîcheur ! Ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique ? ASTRA 10 marque chaque repas d'une « touche d'or » — rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet !

Vous le savez, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine ? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir : ASTRA 10 !

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur !



Votre graisse préférée «ASTRA avec 10% de beurre» s'appelle maintenant ASTRA 10. La fameuse qualité ASTRA a encore été améliorée !

Voici de nouveau pendant les fêtes



CARDINAL

Bière de fête blonde et brune sans majoration de prix

Bock

BRASSERIE DU CARDINAL

Grand choix de rosiers

forts et vigoureux, dans les variétés les plus modernes. Rosiers nains: Fr. 2.— la pièce; rosiers grimpants: Fr. 3.— la pièce.

Lilas greffés

Belles plantes. Variétés à grandes fleurs simples et doubles. Coloris: blanc, pourpre foncé, lilas, bleu, rosé: Fr. 6.—

BERNARD NEURY, horticulteur
Tél. 6 23 15 — SAXON

Exigez le Confédéré

DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS QUE VOUS FRÉQUENTEZ



En exclusivité chez les détaillants USEGO de votre région,

Peugeot commerciale

A VENDRE une Peugeot 203 commerciale, 5 places ou 600 kg., modèle 1952. Etat de neuf.

GARAGE LUGON, ARDON — Tél. 4 12 50

POUR PÂQUES

Grand assortiment de plantes vertes et fleuries, pensées, pâquerettes, myosotis, géraniums, etc...

Etablissement Horticole F. MAYE, Chamoson
Tél. 4 71 42



La délicieuse boisson légère au chocolat, pasteurisée, homogénéisée. En vente dans tous les établissements publics et dans les laiteries.

Par le froid, LECO chaud...
...par le chaud, LECO froid!

ELÉGANT ET RACÉ, tel est le nouveau

Scooter „Diana“

200 cm³, 9,5 CV, 4 vitesses, sélecteur automatique au pied, suspension hydraulique, roue de secours. — Demandez un essai sans engagement.



Agence générale pour le Valais :

NEUWERTH & LATTION
GARAGE — ARDON

Printemps au grand lac de Géronde

SIERRE

OUVERTURE DE SAISON

Quinzaine du poulet :

1/2 poulet, pommes frites et salade : Fr. 4.50

LE RESTAURANT DE LA GROTTÉ

se recommande à tous les promeneurs — Tél. 5 11 04
Visitez les cygnes de la ville de Sierré

SALVAN

De la belle musique !

Dimanche soir 27 mars, la Fanfare municipale donnait en la grande salle communale son concert annuel.

Nous tenons à relever ici les mérites de cette jeune société. La qualité de la musique, le style très correct et le sens artistique de l'interprétation nous ont particulièrement frappés, nous donnant cette impression de sécurité qu'on éprouve à l'écoute des concerts de nos bonnes vieilles fanfares auxquelles la tradition donne une certaine assurance... Pourtant ce sympathique ensemble dont il nous plaît de relever la présentation dans ses seyants uniformes, vient de fêter ses dix ans d'existence. En dépit de cette jeunesse, nous voulons voir parmi les exécutants attentifs groupés sous la dextre baguette du maestro Monod des musiciens déjà capables et dont le juvénile enthousiasme fait plaisir.

Nous avons prêté une oreille complaisante à l'écoute d'un programme très soigné, et si la première pièce tirée du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn nous a semblé trop peu étoffée, nous soulignerons par contre la précision rythmique dans l'œuvre : *Belle Gitane* de Meur, Dehaye. Les effets et l'alternance des timbres d'une fantaisie très réussie à la grâce toute primesautière de M. Rhode : *Les fiançailles de la Belle au Bois dormant*, sont du meilleur goût. Il y a lieu de remarquer également les qualités harmoniques et la justesse d'émission de ce groupement musical, qualités spécialement mises en valeur dans la *Petite Suite* de J. Filleul qui, à notre avis, demeure la meilleure pièce de ce joli concert. Nous dirons encore le brio et le rythme irrésistibles en lesquels furent enlevées les quelques marches figurant au programme.

Profane en la matière, nous ne saurions porter un jugement de quelque crédit sur une charmante comédie qui fut l'heureuse digression de la soirée. Nous voudrions toutefois féliciter les organisateurs pour le choix de cette pièce que les dépliants attribuent à Lucien Langlois. Un vocable en tous points correct, une ambiance constamment spirituelle empreinte de finesse la mettent à cent coudées au-dessus de ces facéties trop bouffonnes, de ces farces villageoises d'un goût douteux dont trop de sociétés encombrant encore leurs programmes. Des actrices et un acteur surtout dont nous avons admiré le naturel et la facilité contribuent encore à souligner ces considérations.

En concluant nous voudrions encore remercier ces musiciens de Salvan, les associer à leur distingué directeur Monod pour leur réitérer nos compliments et formuler le désir d'avoir prochainement encore le plaisir de les revoir... et surtout de les écouter !... j. m.

TOMBOLA DE LA FANFARE MUNICIPALE

1666	1592	2597	1818	1961	2164
2480	1554	2376	1846	1735	1105

Les lots sont à retirer auprès de M. Gilbert Jacquier, président.

Assemblée de la société « La Cible »

C'est dans la salle comble de l'Hôtel de l'Union à Salvan que s'est déroulée dimanche la 105^e assemblée de cette société. Une telle réunion est d'autant plus marquante dans les annales de « La-Haut » qu'il s'agit en l'occurrence d'un groupement, dont

les origines remontent à plus de cent ans, et qui groupe 180 membres, dont plus de 50 adhérents habitant hors de la commune. Pour ceux-ci, le tir et la solide amitié de leurs collègues salvanais constituent un double attrait aussi spontané qu'intangibles.

La lecture des comptes par le dévoué secrétaire sortant, M. Ernest Revaz, fait apparaître une situation financière bien équilibrée, permettant au Comité de promouvoir davantage le noble jeu du tir, parmi les jeunes.

De nombreuses distinctions spéciales (programme de maîtrise) viennent remplir le palmarès de noms déjà si familiers :

Frédéric Coquoz (La Chaux-de-Fonds), Fernand Bochatay, Aimé Fournier, Frédéric Coquoz père, Raymond Revaz, Vernayaz. Le roi du tir pour 1954 est Henri Derivaz, digne successeur de notre ami Victor, à l'égard de qui les cibles de La Caux pourraient raconter les victoires d'un guidon demeuré légendaire.

N'oublions pas que la médaille du mérite est attribuée à MM. Camille Décaillot et Ernest Revaz pour leur activité ininterrompue au sein du Comité pendant plus de vingt ans.

Quant au président, M. Frédéric Coquoz, il reste inamovible en dépit d'une activité débordante de vingt-quatre années, et malgré aussi ses fonctions sur le plan cantonal.

A la suite d'une intervention de MM. Edouard Revaz et Edouard Gross, le Comité est complété par MM. Aimé Fournier, vice-président ; Marc Coquoz, secrétaire ; Jean-Noël Derivaz, caissier, et Gastaldo Louis, confirmé.

En écoutant les différents rapports sur l'activité de la société et son programme futur, on ne peut s'empêcher de constater, une fois de plus, avec quel sérieux se déroule la vie de la « Cible » de Salvan. Grâce à un esprit de discipline librement consentie, et cette sorte de conviction naturelle qui se devine dans le regard amical et droit de ces tireurs autant que dans le port de ce cordon vert, insigne de la société, on ne risque pas de voir diminuer l'enthousiasme pour le noble jeu du tir dans cette population, avec laquelle un premier contact suffit bien souvent de sceller l'amitié. G.

Conflit dans le bâtiment

Hier s'est tenue à Sion une séance groupant les représentants du patronat et les délégués des organisations ouvrières pour examiner la situation à la suite de la demande de revalorisation des salaires présentée par les ouvriers du bâtiment et du génie civil.

Nous apprenons que le patronat n'a pas pu donner son accord aux revendications présentées et qu'aucun accord n'est intervenu. En conséquence, la procédure suit son cours et l'Office cantonal de conciliation va se réunir.

Madame et Monsieur Edmond Gränicher-Luy et leur fille Anne-Marie, Monsieur et Madame Marcel Luy, Mademoiselle Yvonne Luy, très touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés dans leur cruelle épreuve.

Liste des tractanda de la session de mai du Grand Conseil

1. Nominations périodiques ;
2. Gestion financière et administrative pour l'exercice 1954 ;
3. Rapport de la Banque cantonale du Valais, pour 1954 ;
4. Rapport du Tribunal cantonal pour 1954 ;
5. Projet de loi concernant l'impôt sur les successions et les donations ;
6. Approbation des modifications apportées au règlement concernant la révision des taxes cadastrales ;
7. Décret concernant le traitement du personnel enseignant (2es débats) ;
8. Projet de décret concernant la participation financière de l'Etat à une nouvelle construction, à des transformations et des installations de l'Hôpital régional de Sion et environs ;
9. Projet de loi sur les forces hydrauliques ;
10. Projet de décret concernant la correction de la Locquette sur Sierre et Randogne ;
11. Projet de décret concernant la correction du Rhône à Saint-Maurice ;
12. Projet de décret concernant l'attribution à la Commune de Saas-Almagell de la juridiction sur l'alpage indivis de Mattmark ;
13. Projet de décret concernant la déviation de la route cantonale à St-Gingolph, vers la frontière ;
14. Projet de décret concernant la correction de la route communale Sion - Bramois - Grône - Chippis - Sierre, sur le territoire de la commune de Chalais ;
15. Projet de décret concernant la correction de la route communale Chalais-Noës, sur le territoire de la commune de Granges, à Noës ;
16. Projet de décret concernant le raccordement du village de Miège à la route touristique Sierre-Montana, sur le territoire des communes de Miège et de Veyras ;
17. Projet de décret concernant le classement d'un chemin muletier reliant les hameaux de Bidermatten et Unter den Bodmen à la route touristique de Saas, sur le territoire des communes de Saas-Balen, Saas-Grund et Saas-Fee ;
18. Projet de décret concernant l'aide financière à la Compagnie du chemin de fer Martigny-Orsières ;
19. Décret concernant la correction de la route Vex-Héremence-Motôt, sur le territoire des

- communes de Vex et d'Héremence (2es débats) ;
 20. Décret concernant l'amélioration de la route cantonale St-Gingolph-Brigue (2es débats) ;
 21. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de l'amélioration intégrale de l'alpage de la Chaux, commune de Bagnes ;
 22. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de la construction d'une étable avec fromagerie, sur l'alpage de Längnis, commune d'Oberwald ;
 23. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de la construction d'une étable sur l'alpage d'Orchera, commune d'Héremence ;
 24. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de l'établissement d'une installation d'eau potable pour les hameaux de Rittinen, Breitmaten et Herbruggen, commune de St-Nicolas ;
 25. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de l'établissement d'une installation d'eau potable pour Gspon, commune de Staldenried ;
 26. Projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur de l'établissement d'une installation d'eau potable pour la commune d'Orsières, réseau du Val Ferret ;
 27. Loi sur l'assistance publique (2es débats) ;
 28. Recours en grâce ;
 29. Pétitions et naturalisations ;
- Ainsi arrêté en Conseil d'Etat, à Sion, le 26 mars 1955.

Le président du Conseil d'Etat : M. Gard.
Le chancelier d'Etat : N. Roten.

La chute fantastique du champion valaisan Simon Biner, à Cervinia

Le champion valaisan junior de ski Simon Biner s'était rendu à Breuil-Cervinia pour participer à un concours en compagnie d'autres skieurs suisses. L'équipe effectuait un ultime entraînement de Testa Grigia, à Breuil. Elle descendait à une allure évaluée à 100 km-heure lorsque Simon Biner fut déporté au bas d'une pente neigeuse presque verticale d'une hauteur de 70 mètres. Sans connaissance et perdant son sang en abondance par de larges plaies au cuir chevelu, il fut relevé et transporté à Testa Grigia en hélicoptère. Là, le pilote Geiger le chargea à bord de son Piper pour le déposer à Riffelberg d'où il fut transporté par le train jusqu'à Zermatt. Le Dr Julien a constaté une légère fracture du crâne et de profondes plaies, mais on nous assure que la carrière sportive du talentueux junior zermattois ne sera aucunement compromise par cet accident.

LEYTRON

Concert de la « Persévérance »

La Société de musique « La Persévérance » informe le public et ses nombreux amis que son concert annuel est définitivement fixé au samedi 23 avril prochain.



L'Union Commerciale Valaisanne a le pénible devoir de faire part aux commerçants du canton du décès de

Monsieur André GIROD

son dévoué président

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le vendredi 8 avril à 10 h. 30.

Les Ailes brisées

86

Pierre Dhaël

LES AILES BRISÉES

Roman d'amour

Rien de surprenant à ce que le secret de la mort soit bien gardé.

— Oui, convint Mamita après avoir réfléchi, certainement, il est mort... Et, s'il était vivant, ajouta-t-elle en regardant son interlocuteur dans les yeux, s'il était vivant, pour moi, il serait plus mort encore...

Claude abaissa ses regards et ne répondit pas. Mme de Ballanches continua :

— S'il vit quelque part, et s'il commet le crime affreux de laisser cette enfant dans une aussi horrible incertitude, il ne mérite aucune pitié. J'admets qu'il a dû, pour une raison que j'ignore et que je puis discuter, nous cacher le motif de son inexplicable départ. Depuis, un an s'est écoulé... rien !... Tu as raison : de toute façon, il est mort pour nous. Mais je ne veux à aucun prix que mon enfant, ma petite Jacqueline, demeure dans cette détresse.

« La disparition de Bob nous a, d'ailleurs, tous atteints, plongés dans le désespoir. Hubert est absolument désaxé. Mireille s'obstine à ne pas consentir à son propre bonheur, avant que Jacqueline ait retrouvé le sien. Jacques est désolé... Quant à moi, je crains que mon pauvre cœur, que les émotions et les chagrins n'épargnent pas, ne s'arrête un beau matin, pour ne plus repartir.

« Je te jure que je ne considère pas cela comme le pire, et l'idée du repos n'est pas pour m'effrayer. Je sais, Claude, que tu nous aimes autant qu'un véritable fils ; voilà pourquoi je t'ai fait appeler.

« Il faut absolument obtenir de Jacqueline qu'elle accepte l'inéluctable. Elle doit se résigner et refaire sa vie. »

— Hélas ! dit Claude tristement.

La vieille dame insista :

— Je compte sur toi pour m'aider.

Il répondit :

— Je n'oserais même pas dire en face à Jacqueline que Robert est mort. Encore bien moins lui conseiller de refaire sa vie. Je suis le dernier à pouvoir faire une telle démarche, vous le savez...

Son visage prit, à ce moment, une expression si douloureuse que Mme de Ballanches en fut émue.

— Mon petit Claude, comme tu souffres ! murmura-t-elle, apitoyée.

Cette douce parole d'une femme qu'il considérait presque comme une mère, attendrit le cœur navré du jeune homme. Il sentit sa volonté se débrider, mollir son énergie. Pour une fois, il s'abandonna, et son amour blessé devint le plus fort. Il appuya sur la main pitoyable son front lourd, et, comme déborde un flot trop longtemps contenu, laissa couler ses larmes. Mme de Ballanches caressa affectueusement la tête reposant sur le bord de son lit.

— Pleure, mon petit, dit-elle, cela fait du bien. On a beau être un homme rude et courageux, les forces ont des limites ; une heure vient où l'on ne peut plus lutter...

Cette défaillance n'avait duré qu'un instant. Déjà Claude se ressaisissait.

— Je vous demande pardon, fit-il, de vous avoir donné le spectacle de ma défaite, du désarroi de mon pauvre courage. J'en suis tout honteux...

La vieille dame sourit :

— J'en ai vu bien d'autres, assura-t-elle ; et tu n'es certes pas le premier homme qui pleure devant moi.

Elle s'interrompit une seconde ; puis, soudain, malicieuse :

— Cela me dispenserait de te poser la question que j'avais, tout à l'heure, sur mes lèvres : « Aimes-tu encore Jacqueline ? »

Les Ailes brisées

87

Claude répondit sérieusement :

— C'est un amour qui est dans mon cœur depuis toujours, et je n'ai même pas essayé de l'en arracher.

— Nous allons donc, à nous deux, tâcher de rebâtir le bonheur de cette enfant, et faire le tien en même temps, mon petit Claude... Aie confiance en moi...

IV

Jacques appuya ses deux mains sur les épaules de Mireille.

— Regarde-moi, dit-il.

Elle leva vers lui ses jolies prunelles brunes que le soleil paraît de reflets dorés ; puis, aussitôt, malgré elle, abaissa ses paupières cernées.

Il dit avec tristesse :

— Qu'est-ce qu'il y a, Mirou ?

Elle essaya de sourire.

— Mais rien, je t'assure.

— Vrai, tu ne me caches rien ?

— Mais non.

Elle tenait toujours les yeux baissés, et Jacques ne pouvait détacher ses regards de la frange soyeuse et sombre des cils.

Il lui dit, en insistant amicalement :

— Mireille, tu te tires fort bien de beaucoup de choses, je n'en disconviens pas. Tu sais conduire une auto, faire des sports, soigner tes pékinois et tes poissons. Tu sais être tendre et affectueuse pour ton Jacques, aimable pour tout le monde... Mais il y a une chose que tu sabotes vraiment.

Elle demanda, curieuse :

— Quoi donc ?

Il répondit sérieusement :

— Le mensonge... Oh ! mon pauvre Mirou, ce que tu mens mal !... Un enfant de quatre ans ne s'y prendrait pas...

— Que veux-tu dire ?

— Que tu me caches, certainement, quelque chose.

— Mais non !

— Mais si !

Elle prit un air fâché.

— Tu me fais beaucoup de peine.

— Bon ! Les rôles sont renversés, maintenant. Je m'y attendais. C'est toi qui as un secret pour moi, et c'est moi qui te fais du chagrin.

Elle avait pris une mine grave.

— Jacques, déclara-t-elle, mon cœur est tellement à toi que rien de ce qui est moi ne t'est caché. Il n'y a pas une pensée, pas une inspiration, pas une rêverie qui ne soient tiennes. Et si jamais, dans la vie, il m'arrive de te dissimuler quelque chose, c'est que, vraiment, ce secret ne m'appartient pas.

Il dit, la voix suppliante :

— Jure-moi que rien ne peut menacer notre amour.

Elle répondit avec force et sincérité :

— Je te le jure... Rien au monde ne pourra me séparer de toi.

— Même t'en écartant un tout petit peu ?

Elle sourit :

— Même un tout petit peu.

Il souleva le cher visage.

— Montre-moi tes yeux, mon enfant aimée.

Elle le regarda avec toute la loyauté de sa profonde tendresse.

— M'aimes-tu, Mireille ?

Elle haussa légèrement les épaules.

— Tu me poses là une question oiseuse.

— Que veux-tu ? c'est la marotte de tous les fiancés. C'est une chose qu'on a besoin de s'entendre redire, alors même qu'on en est sûr.

Alors, les doux yeux prirent une expression de douceur infinie : — Je t'aime, Jacques.

— M'aimeras-tu toute la vie ?...

Elle dit :

— Oui, Jacques, toute la vie.

La figure du jeune homme s'éclaira.

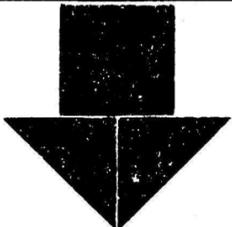
— Bien... Je sais, maintenant, que notre amour ne finira jamais... Pourrais-tu me dire quel jour il a commencé ?

Elle répondit, adorablement naïve :

— Je ne saurais pas, mon pauvre Jacques.

50 44 B

Grand Magasin
CONSET
SION



25.80

Chemise ville

unie ou à rayures, en belle popeline, un col de réserve, manchettes doubles

Economisez vos sous!



Pourquoi tremper ou prélever dans une lessive coûteuse? Le moussant Henco est le produit dégraisseur par excellence.

Le linge trempé dans l'Henco est à moitié lavé!

Ne coûte que 55 cts.

Nous avons le plaisir de vous informer de

de notre local

L'OUVERTURE D'EXPOSITION

Placé de la Liberté

MARTIGNY

Questionnez notre agent, **M. G. DONNET** sur tous les problèmes qui vous intéressent.

EXTINCTEURS

SICLI

MATERIEL INCENDIE




Rien de plus rapide que Solo!

Très actif, en voici la preuve:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO.

Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre, sans cercle graisseux!



SOLO est d'un emploi infiniment varié!

Insurpassable pour la lingerie fine, pour tremper — même les salopettes les plus sales — pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

Un produit de marque de Watz & Eschle S.A., Bâle

Bortis
et de
SION

LA BELLE CONFECTION
AVENUE DE LA GARE

A VENDRE dans village aux environs de Sierre, un

CAFÉ

avec appartement de 5 chambres.
Pour tous renseignements,
s'adresser à René ANTILLE, agent d'affaires, SIERRE.

Plantons

de choux-fleurs traités, Roi des Géants, choux blancs, choux rouges, coleraves, salades, laitues. — Haricots Mont-Calmé, Saxa, Wädenswill, Marché de Genève.

Etablissement Horticole
F. MAYE
CHAMOSON — Tél. 4 71 42

Cinéma

Jusqu'à DIM. 10 (Vendr. saint: Relâche):
GRAND GALA DE PAQUES

J'avais 7 filles
avec Maurice CHEVALIER. En couleurs (Interdit sous 18 ans)
DIM. 10 à 17 h., LUNDI 11 et MARDI 12:

La jungle est mon royaume
Un tout grand film d'aventures à travers la Jungle mystérieuse. En technicolor

Du JEUDI 7 au DIMANCHE 10 (Vendredi saint: Relâche)
Un vrai programme de fêtes

Mam'zelle Nitouche
avec FERNANDEL et Pier ANGELI
En couleurs

ETOILE Martigny

REX Saxon

RÉNOVATION Meubles anciens et modernes

FRÉDY GIROUD Rue de l'Hôpital MARTIGNY

Pas de publicité tapageuse...
mais... de la qualité à des conditions avantageuses!

Nous vous invitons à visiter, sans engagement d'achat, notre grande exposition permanente qui facilitera votre choix.

CHAMBRES A COUCHER depuis Fr. 850.—
SALLES A MANGER depuis Fr. 650.—
STUDIOS depuis Fr. 650.—

PETITS MEUBLES — TAPIS — Rideaux

Borgeaud frères
AMEUBLEMENTS
AV. DE LA GARE 4 21 14 Monthey



LABEL

La marque d'un travail équilibré et rémunéré

Donnez la préférence aux marchandises qui portent le signe Label. Elles sont fabriquées en Suisse sous de bonnes conditions de travail.

Organisation Suisse Label
Secrétariat: Bâle, Gerbergasse 20



Nouvelle création

DEPUIS FR. **148.-**

Voitures combinées métal. couleurs unies, métallisées
GRAND CHOIX EN STOCK

G. & A. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

Nouveauté
WISA-GLORIA



ZUNDAPP BELLA



enfin livrable. Le scooter moderne de classe supérieure. 200 cc., 4 vitesses au pied, suspension intégrale. Une merveille mécanique digne des réputées usines de Nuremberg.

Machines en stock.
Jos. REBORD, Motos ARDON — Tél. 4 13 57

A VENDRE A SAXON
au lieu dit A Châteaux:

plantation d'abricotiers

de 9200 m2. — S'adresser à:
Oscar RAPPAZ - Tél. (026) 6 22 46

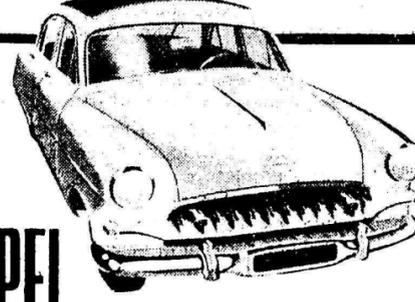
La nouvelle Capitaine...

unit idéalement les meilleures qualités des américaines aux particularités de la construction européenne. 6 cylindres. Place pour 6 personnes. 79 CV, mais seulement 13 CV-impôt. Prix fr. 11.350.— avec chauffage et dégivreur.

Avantageux système G. M. de paiement par acomptes
Montée à Bienne par la General Motors Suisse S. A.

Nom et adresse:
J.-J. CASANOVA, St-Maurice - Tél. 3 63 90

OPEL Capitaine 1955

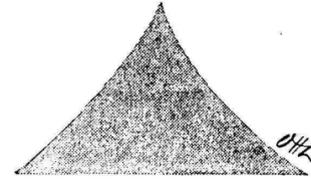


DIABLERETS



L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

Qui Diablerets a dégusté
fera honneur à son dîner



L'ACTUALITÉ VALAISANNE

SAXON

Manifestation de la Croix-Rouge

C'est devant une salle comble, au Casino, que s'est déroulée la manifestation en faveur de la Croix-Rouge. Excellamment organisée par la section locale de la Croix-Rouge, elle comportait notamment une tombola dont les 3400 billets furent vendus par des personnes dévouées.

La partie divertissante, disons plutôt artistique étant donné la valeur des programmes, fut assurée par le groupement « Les Casse-Pieds » de Monthey, la « Farateuse » de Leytron et « Les Troubadours » de Saxon. Ces sociétés se sont mises spontanément à la disposition des organisateurs et l'on ne saurait assez les remercier pour leur générosité ni les féliciter pour les bons moments qu'elles nous ont fait passer.

Mme Adèle Bruchez, âme et animatrice de cette manifestation, a remercié chaleureusement Mme Albano Simonetta, présidente de la Croix-Rouge du district de Martigny, d'avoir bien voulu confier à Saxon le soin de cette organisation. Cette dernière, en quelques paroles du cœur, a félicité Mme Bruchez et la section locale des Samaritains pour le soin apporté à une organisation couronnée d'un éclatant succès. Elle a rappelé également les buts de la Croix-Rouge et fixé les principaux objectifs à atteindre.

C'est grâce à Mme Bruchez et à ses dévouées collaboratrices que Saxon laissera un bon souvenir et prouvera que la générosité et l'idéal humanitaire y sont bien vivants.

La Croix-Rouge du district de Martigny se fait un devoir de remercier chaleureusement les nombreuses maisons, les commerces, les sociétés et toutes les personnes qui lui ont témoigné leur appui par l'envoi de dons. Cet élan généreux a permis la réalisation de nombreuses tâches humanitaires.

Les lots de la tombola sont à retirer chez M. Charly Bruchez, ameublement, jusqu'au 30 avril. Passé ce délai, il en sera disposé en faveur de la Croix-Rouge.

Dégâts causés aux chemins

Les dégâts causés aux chemins vicinaux par les grosses pluies et la fonte de la neige, en dessous de « Tavassière » sont importants. Le chemin du stand est actuellement en réparation par les soins de l'Etat, qui va faire tout son possible pour remettre le tout en état afin de réintroduire la circulation, en vue des traitements des arbres fruitiers.

Les propriétaires dont les propriétés ont été endommagées cet hiver doivent s'inscrire au greffe communal, en vue d'une indemnité éventuelle.

Le dernier délai pour la consignation des lots d'affouage a été fixé au 15 courant. Que chaque bourgeois qui désire avoir le sien n'oublie pas cette date.

SAVIESE

Un attelage s'emballa

M. Joseph Varone, de Roumaz, accompagné de son épouse, conduisait un attelage sur la route Sion-Savièse. Au-dessus de la Muraz, dans une rampe, la bête prit peur et s'emballa. M. Varone tomba sous le char et fut entraîné sur une longue distance. Souffrant de plaies et de contusions sur tout le corps, il a été transporté à l'hôpital où l'on nous apprend que son état s'est nettement amélioré. Espérons que M. Varone puisse regagner le plus tôt possible son domicile.

La T.V. a filmé la procession des Rameaux

La Télévision suisse avait envoyé dimanche des reporters dans notre commune pour prendre des vues à l'office des Rameaux et aux cérémonies qui l'accompagnaient. C'est ainsi qu'ont été « croqués » garçons et filles en costumes portant les genévriers piqués d'appétissantes pommes et formant les « rangs » traditionnels. Les reporters ont également filmé les criées publiques ainsi que le consorsage du Torrent-Neuf et des scènes dans les rues du village.

Avec les apprentis typos

Samedi dernier, les apprentis typographes du groupement valaisan ont tenu à Martigny leur première réunion. C'est dans une traditionnelle ambiance de bonne humeur qu'ils ont su se retrouver et passer ensemble un agréable après-midi.

Grâce à l'amabilité de M. Roduit et sous sa direction, les apprentis et leur dirigeant ont pu visiter la Tannerie de Martigny. Tous ont pris un vif plaisir à écouter les explications de M. Roduit. Sans nul doute, ils garderont longtemps le souvenir de cette intéressante visite.

Plus tard, le petit groupe se retrouva à l'Hôtel de la Paix où diverses questions administratives furent discutées. Et l'agréable journée se termina par la proclamation des résultats d'un concours et la distribution des prix.

ARDON

Cinquantenaire de la fanfare « Helvetia »

C'est en 1905 que la fanfare « Helvetia » d'Ardon fut fondée. Une année plus tard, elle achetait son premier drapeau qui... comme les musiciens d'alors, a aujourd'hui fait son temps.

Un cinquantenaire, ça ne peut passer inaperçu. Aussi une grande manifestation qui se déroulera le DIMANCHE 24 AVRIL est-elle en bonne voie d'organisation.

Un comité, présidé par M. Francis Germanier, est au travail. Huit fanfares ont déjà répondu favorablement à l'invitation de la jubilaire.

La marraine du drapeau a été désignée en la fanfare « La Lyre » de Conthey.

Nous reviendrons à temps voulu sur le programme de cette journée, à laquelle nous convions tous les musiciens et militants du parti.

NENDAZ

Assemblée des Secours mutuels

L'assemblée des Secours mutuels de Nendaz avait fixé, en principe, son assemblée générale au premier dimanche de mai. Or, ce dimanche tombe sur le 1er mai, fête du travail. Dans un geste qui l'honore, la Société a décidé de reporter son assemblée au dimanche 22 mai afin de ne pas faire concurrence aux manifestations traditionnelles organisées le 1er mai.

VERBIER

Subvention fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour la construction d'un chemin forestier de Verbier aux Esserts, première section.

SIERRE

Affreuse mort d'un enfant écrasé par l'auto de son grand-père

Un affreux accident mortel s'est produit à Sierre, dont a été victime la petite Monique Lieber, âgée d'un an et demi. Ses parents avaient accompagné, au terme d'une visite, des parents dont le grand-père de la fillette, jusqu'à l'auto de ce dernier. L'enfant avait suivi ses parents et s'était glissée sous la voiture. Au moment où l'auto démarra, la malheureuse fillette fut écrasée par les roues arrière et tuée sur le coup.

On compatit à la douleur de M. et Mme Léo Lieber, directeur du Parc avicole de Sierre, si cruellement frappés par ce coup du sort.

Les obsèques du Dr Michelet

Un long cortège de parents, d'amis et de connaissances a accompagné hier à sa dernière demeure le docteur Pierre Michelet, décédé dans le tragique accident d'aviation à l'aérodrome de Châteaufort. M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, et M. Elie Zwissig, président de Sierre, se trouvaient parmi les personnalités venues rendre un dernier hommage à M. Michelet. On notait également un grand nombre de collègues médecins ainsi que les sœurs et infirmières de la clinique Beausite et de la Providence, établissements auxquels le regretté disparu accordait son entier dévouement.

Chronique financière

Le sentiment de la possession

Dans un de ses récents numéros, le « Bulletin financier suisse » commente largement le discours prononcé à la dernière assemblée générale de l'Union des Banques Suisses par M. Fritz Richner, président du Conseil d'administration de cette société bancaire, l'une des plus importantes d'Helvétie. M. Richner préconise la division des actions pour en permettre plus facilement l'achat, et favoriser du même coup leur diffusion dans toutes les couches de la population.

Cette proposition n'est pas nouvelle. Elle s'inspire d'une pratique largement en honneur aux Etats-Unis. La nation la plus avancée du monde socialement parlant — il est vrai, grâce à un concours heureux de circonstances géographiques tant intérieures qu'extérieures — a développé cette notion depuis de longues années déjà. Les plus grandes sociétés appartiennent à une infinité de petits actionnaires. Des ouvriers, des employés possèdent des actions de leur propre société. L'effet psychologique de cette parcelle de pouvoir bien plus apparent que réel est profond. Il favorise l'intérêt de l'individu envers « son » usine. C'est un pont de compréhension entre le travail et le capital. Il y a une sorte d'interpénétration heureuse des deux plans que trop souvent l'on a cherché à opposer au lieu de réunir.

Tout ce qui vient de loin n'est pas nécessairement valable pour notre pays. Mais ici l'exemple des Etats-Unis vaut la peine d'être analysé d'abord, et adopté ensuite. La Suisse s'industrialise à un rythme accéléré. La méfiance que les cantons les plus retardés vouaient à la machine a fait place depuis la fin de la guerre à un intérêt prodigieux qui ne parvient cependant pas à combler le retard causé par des préoccupations bien éloignées de la recherche du bien populaire. La mécanisation de l'agriculture, l'augmentation des exigences de l'individu pour sa vie propre favorisent le transfert d'une main-d'œuvre importante dans le secteur industriel. Tandis que la paysannerie voit s'amenuiser ses effectifs, l'industrie les accroît. De nouveaux problèmes surgissent au fur et à mesure de cette évolution ; problèmes d'ordre social, problèmes humains tout courts qui ont trait à la modification de la mentalité, du caractère, en fonction de l'occupation. La suggestion de M. Richner vient ici à son heure.

Personne ne supposera que le président de l'Union des Banques Suisses ait parlé légèrement. Le grand financier et équilibriste récemment assassiné Rubinstein, de triste mémoire, n'avait-il pas dit de nos banquiers qu'ils étaient les plus durs du monde ! Pour lancer devant une assemblée choisie une proposition aussi avancée, il a fallu que M. Richner ait jugé le moment venu de rompre cette lance énergique. Peut-être en aura-t-il préalablement entretenu un cercle aussi large que possible d'amis et de conseillers ! Car il est réel que les actions de la plupart de nos grandes industries sont devenues trop lourdes. Elles échappent

à un nombre toujours plus grand de citoyens. Leur négociation est relativement difficile. En les divisant, en les rendant accessibles aux classes les moins favorisées, elles susciteront un mouvement de coopération, une sorte de communauté d'intérêt entre des catégories diverses de citoyens.

Mais il y a aussi un autre aspect du problème, celui de la recherche de fonds nouveaux qui ne doit pas être négligé. C'est même le côté pratique le plus direct de la solution. Le petit épargnant a eu jusqu'à maintenant une aversion pour les actions. Il leur préfère le carnet d'épargne, le coffre de la banque ou plus rarement l'obligation d'Etat. L'action présentait une face de jeu de hasard dépourvue de séduction. Les temps ont changé. Le taux de l'intérêt a baissé. Nous ne croyons pas que la dégringolade puisse encore se poursuivre, quoique l'abondance de l'argent en Suisse rende le problème difficile. Ce serait dangereux. Qu'on nous permette ici une parenthèse. Ils sont innombrables les étrangers à préférer le très modeste taux d'impôt d'intérêt helvétique, mais la relative sécurité des coffres de nos banques aux affrais plus directs, mais plus fragiles aussi, de leurs établissements nationaux. Je pense à l'Italie et à la France plus particulièrement. L'action, entendons celle acquise à la valeur nominale et non celle cotée actuellement par nos bourses — nous entendons les actions de nos industries en bonne posture — sont d'un rapport autrement meilleur. Perspective fugace, crient les optimistes. Mais, à part l'année où se déclencha la guerre de Corée, les affaires ont à peine fléchi depuis 1946. Chacun s'est même si habitué à ce rythme presque anormal, que de bonnes affaires pas trop précipitées, des années honnêtes sans plus, infligent à beaucoup de citoyens des vagues de frousse et de frissons. Il ne faut pas oublier qu'il y a encore des marchés immenses à satisfaire, à peine approvisionnés par le strict nécessaire, et que l'on s'aperçoit toujours plus clairement que la meilleure lutte contre le communisme est l'élévation du niveau de vie. La meilleure preuve n'est-elle pas du reste le fait que les Russes à leur tour sentent le besoin de relâcher le gantelet et d'augmenter la production des biens de consommation, c'est-à-dire le faire comme les capitalistes. L'action, pour revenir à nos moutons, n'est donc pas un mauvais placement, et il faut souhaiter que l'intervention de M. Richner, président de l'UBS, soit suivie d'une introduction d'un système éprouvé. Nous répétons que les conséquences seront plus psychologiques que réelles et que le pouvoir acquis avec l'action ne sera pas si grand qu'il permette à chacun de modifier le cours de la politique d'une industrie. Mais tout de même, l'homme vivant beaucoup plus de l'idée qu'il se fait — bonne ou mauvaise — que de la réalité dans laquelle il se trouve, ce départage peut avoir les conséquences les plus heureuses.

Ch. BOISSARD.

Importants changements au Martigny-Orsières

Nous avons annoncé dernièrement qu'en raison de la situation financière précaire faite à la Compagnie du Martigny-Orsières par suite, particulièrement, d'un fort dépassement de devis lors de la construction de la ligne Sembrancher - Le Châble, les Anglais de la BAC (British Aluminium Company) avaient décidé de se retirer plutôt que d'apporter un nouvel argent frais.

Depuis, comme nous l'avons également annoncé, leur départ a été comblé par les communes intéressées de la région de Martigny et de l'Entremont, par des banques et par des sociétés d'électricité comme Electrowatt, qui construit le Mauvoisin et qui est directement intéressée par la ligne Sembrancher-Le Châble pour ses transports, et par la Grande-Dixence, qui a participé pour une somme de 50.000 francs.

A la suite de ces importantes modifications, une assemblée extraordinaire des anciens actionnaires a eu lieu hier à Martigny. Le Conseil d'administration a été amené à démissionner en bloc et la nouvelle assemblée lui a donné décharge de sa gestion, sous réserves de certains contrôles, particulièrement en ce qui concerne les travaux de construction de la ligne Sembrancher - Le Châble.

Afin de permettre une plus large représentation des collectivités intéressées, l'assemblée décida de porter de 7 à 9 le nombre des membres du nouveau conseil. L'on passa ensuite à la désignation de ce conseil qui a été constitué comme suit :

Président : Rodolphe Tissières, préfet du district de Martigny ; vice-président : Marc Morand, président de Martigny. Ces deux mandataires formeront, avec M. l'ingénieur Bruffin, de Mauvoisin, le conseil de direction. Les six autres membres du Conseil d'administration ont été désignés en les personnes de MM. Haenni, sous-directeur de l'Office fédéral des transports ; Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale valaisanne ; Paul Boven, directeur de la Caisse d'Epargne du Valais ; René Besse, vice-président de Sembrancher ; Henri Rausis, président d'Orsières — ce dernier étant le seul membre de l'ancien conseil à être réélu — et Louis Baillifard, président de Bagnes.

Communauté d'exploitation avec le Martigny-Châtelard

L'assemblée a pris ensuite acte de la démission de M. Monay, directeur. Elle a décidé de « fusionner » avec le Martigny-Châtelard pour l'exploitation et, en conséquence, nommé M. Cyrille Saathier, directeur de la Compagnie.

FULLY

Un motocycliste se fracture le crâne

Un violent accrochage s'est produit sur la route Saillon-Fully entre les motos de MM. Crettenand, de Leytron, boulangier à Fully, et Marcel Grangez, de Fully. Ce dernier a fait une grave chute et est demeuré sans connaissance sur la chaussée. Soigné par le Dr Closuit, de Martigny, il a été transporté à l'hôpital souffrant d'une fracture du crâne.

Assemblée de la société coopérative de consommation « La Solidarité »

Cet important groupement économique a tenu son assemblée annuelle dimanche au Cerle radical. Les comptes présentés et la ristourne proposée ont été adoptés à l'unanimité. Malgré la conjoncture défavorable en notre commune essentiellement agricole, le chiffre d'affaires est en augmentation. Le nombre des membres s'accroît constamment et au cours de l'année 1955 on enregistrera probablement la trois centième admission. Le bâtiment principal à Vers-l'Eglise sera prochainement rénové. L'assemblée se termine par une partie récréative au cours de laquelle une collation fut offerte aux participants.

Nécrologie

On a enseveli lundi Mme Michel Carron-Granges, du village de Châtagnier. Mère d'une nombreuse famille, la défunte s'en va dans sa 43e année après une longue maladie.

Nous présentons à tous ses proches en deuil nos condoléances émues.

CHAMPEX Succès

Mlle Marie-José Crettex, fille d'Emile Crettex, propriétaire du café du Club Alpin, vient d'obtenir le diplôme définitif de capacité de l'Ecole hôtelière suisse de Lausanne avec la mention très bien.

Nous lui présentons nos vives félicitations et nos vœux.

• (Suite des informations valaisannes à la page 4)